

«Formations Section Ne-Ju, conditions générales »

Protection des données

La Section Ne-Ju collecte et traite les données suivantes vous concernant: prénom, nom, lieu et adresse e-mail. Ces données sont utilisées aux fins suivantes:

- Création d'une liste pour les enseignant·e·s*;
- Mise à disposition de documents pour toute auto-formation.

Ces données sont stockées sur le serveur de la section NE-JU à des fins de contrôle uniquement.

** En vous inscrivant au cours, vous prenez connaissance et acceptez que la FSSF transmette à la personne chargée de l'enseignement certaines informations vous concernant pour la réalisation du cours (prénom, nom et lieu) et que ces informations seront utilisées pour le déroulement du cours (par exemple : liste de présence, tour de présentation, contrôle de présence lors des manifestations virtuelles).*

Conditions de désistement

L'annonce d'un désistement de votre part doit parvenir par écrit au secrétariat info@sagesfemmesneju.ch. Les frais de désistement sont facturés comme suit:

- Jusqu'à trois mois avant le début du cours, pas de frais d'annulation;
- Jusqu'à un mois avant le début du cours, 15 % du prix de la formation;
- Un mois jusqu'à dix jours avant le début du cours, 50 % du prix de la formation;
- Plus tard ou en cas de non présentation, 100 % du prix de la formation;
- Si un·e remplaçant·e est trouvé·e ou en cas de présentation d'un certificat médical, un montant correspondant à 10 % du prix de la formation pour les frais administratifs, au maximum CHF 50.-;
- Si une personne participante est appelée pour une naissance et qu'elle peut le prouver en envoyant une copie de la déclaration de naissance à l'état civil, les frais administratifs seront facturés à hauteur de 10 % ou CHF 50.- au maximum.

Prix

Le prix «membres» est valable pour les membres de la FSSF. Les étudiant·e·s paient deux tiers du prix (sauf pour les e-learning, les formations obligatoires et celles comportant une mention spécifique). Merci de le mentionner lors de l'inscription.

Déroulement

Une fois le délai d'inscription échu, vous recevrez une lettre de confirmation du cours. La section NEJU se réserve la possibilité d'annuler un cours. La confirmation définitive du cours et la facture ainsi que d'autres documents de cours sont envoyés aux participant·e·s par voie électronique.

Evaluation et gestion des réclamations

L'évaluation de la formation continue se fait également par voie électronique. Si vous avez des doutes, des questions ou des remarques, vous pouvez envoyer vos réactions à info@sagesfemmesneju.ch

Enfants

Les enfants ne sont autorisés à assister aux formations que dans des cas exceptionnels et après consultation avec le·la responsable de formation.

Assurance

L'assurance est de la responsabilité des participant·e·s.

Février 2025, Ce document est valable jusqu'à nouvel avis.